



12 octobre 2018

LA CNSD CHANGE DE NOM ET DEVIENT LES CHIRURGIENS-DENTISTES DE FRANCE (LES CDF)

La Confédération nationale des syndicats dentaires (CNSD) a entrepris une réforme en profondeur. Après 83 années d'existence, elle marque son évolution par un changement de patronyme : elle s'appellera désormais « Les Chirurgiens-Dentistes de France ». Avec cette nouvelle identité, elle s'engage résolument dans une médecine bucco-dentaire moderne avec pour objectif : une bonne santé orale pour l'ensemble de nos concitoyens.

Unité et avenir de la profession des chirurgiens-dentistes

Thierry Soulié l'avait annoncé dans son programme, un des éléments de l'évolution vers une médecine bucco-dentaire d'avenir passe par une réforme en profondeur déjà engagée, mais aussi par le changement d'identité. L'appellation CNSD, née il y a plus de 80 ans, devient désormais « Les Chirurgiens-Dentistes de France ». Ce nom reflète l'unité, la volonté de défendre et représenter les spécificités d'une profession de santé majoritairement libérale.

L'avenir de la santé orale

La signature qui accompagnera ce logo, « l'avenir de la santé orale », est le symbole d'un engagement des « Chirurgiens-Dentistes de France » dans une politique de maintien de la santé orale, d'une orientation clairement affirmée en faveur de la prévention et de l'intervention à minima au service de leurs patients.

Défendre l'exercice libéral

Nouvelle Convention, nouvelle équipe, ce nom et ce logo sont les marqueurs du virage technologique que la profession a entrepris depuis quelques années.

Dans la continuité d'une philosophie humaniste, « Les CDF » :

- affichent une volonté politique conventionnelle d'accès aux soins,
- promeuvent l'entreprise de santé libérale de proximité,
- préservent l'intérêt des praticiens et ceux de leurs patients,
- et poursuivent l'objectif de dépasser les clivages en s'adressant à l'ensemble des praticiens qu'ils ont le devoir de défendre et de représenter.

A propos des Chirurgiens-Dentistes de France (Les CDF)

Les Chirurgiens-Dentistes de France est le premier syndicat en nombre d'adhérents de toutes les professions libérales. Créé en 1935, la Confédération nationale des syndicats dentaires (CNSD) change de nom en 2018. Les CDF s'engagent pour l'avenir de la santé orale, ils ne dissocient pas l'intérêt des praticiens de celui des patients dans la politique d'accès aux soins et de santé publique. Ses 100 syndicats départementaux répartis sur tout le territoire font des CDF une force majeure dans la défense de la profession.